



Mairie

10 Impasse des jardins
BP 1 - 44440 Teillé
02 40 97 23 15

mairiedeteille@orange.fr

Horaires de la mairie

- * Du lundi au samedi de 9h00 à 12h
- * Le vendredi après-midi de 14h à 16h30

Horaires de la poste

- * Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h
- * Le samedi de 9h00 à 11h30
- Tél : 02.40.97.26.00

Site : www.teille.fr

La Mairie et l'agence postale seront fermées le samedi en Juillet et Août

Réouverture le samedi 29 Août de la Mairie

ET



LA POSTE

La poste sera fermée deux semaines du 17 au 30 août inclus

Réouverture le 31 août



TEILLE—Actualités

n° 850

Août 2015

ETA T CIVIL

Mariages : le 20 juin - Laurence ROUX & Benjamin COTTINEAU
Le 27 juin - Morgane BEROUDIAU & Jean-Michel BATONNIER

Décès : le 2 juillet - Juliette LHERIAU née VOLEAU - 85 ans - 67 Rue de la Clavellerie
Le 12 juillet - Lucienne DUPUID née COLLINEAU - 90 ans - 67 Rue de la Clavellerie

Municipalité

La Municipalité organise **le samedi 5 septembre 2015 à la salle polyvalente** un après-midi festif destiné aux personnes de 70 ans et plus de la commune.

A cette occasion des invitations ont été envoyées individuellement mais des oubliés sont possibles. Si vous êtes concernés par cette invitation et que vous n'avez pas reçu de courrier, merci de vous manifester au secrétariat de la Mairie avant le 14 août dernier délai.

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Concernant le PLU, un cahier est à votre disposition en Mairie pour vos suggestions.

INSCRIPTION CANTINE septembre 2015

Pensez à inscrire ou réinscrire vos enfants à la cantine scolaire pour 2015/2016. Des fiches d'inscriptions ont été mises dans les cahiers des enfants déjà scolarisés dans les 2 écoles. **Pour les nouvelles inscriptions venir en Mairie chercher un dossier. Dépôts des dossiers cantine au plus vite.**

RECENSEMENT MILITAIRE



Les filles et les garçons nés en **Juillet, Août, septembre 1999** sont invités à venir en Mairie, le mois de leur 16 ans, munis de leur carte nationale d'identité et le livret de famille.

Nous poursuivons la liste des soldats de Teillé morts pour la France.

Après l'hécatombe du mois dernier, la guerre nous donne un peu de répit, en ce mois de **juillet 1915** nous avons heureusement **aucun décès à signaler**

L' OUTIL EN MAIN de TEILLE



est né ce 1^{er} juillet 2015. Son objectif est de favoriser la découverte de nombreux métiers manuels à nos jeunes, et ce à partir de 9 ans. Le concept repose sur la disponibilité d'anciens « hommes et femmes de métier », passant une partie de leur savoir, et goût de la chose bien faite, à ces jeunes, sur une période de deux années, au cours de séances de 2 heures 1/2 environ, le mercredi, hors congés scolaires.

A cet effet, toutes bonnes volontés répondant à cet intérêt seront accueillies avec intérêt dans l'équipe. La date de démarrage n'est pas connue à ce jour, un assez gros travail de préparation étant nécessaire, et particulièrement pour la création et aménagement d'un local adapté. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez entrer en communication à l'adresse mail suivante : loutilenmainteille@orange.fr

Bac fermé = bac collecté !

La Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA) gère la collecte des déchets sur l'ensemble du territoire. Au 1^{er} juillet 2015 : le règlement de collecte évolue. Ainsi, pour être collectés, les bacs doivent être fermés (aucune tolérance accordée).



Quelques rappels de consignes pour la collecte en porte à porte :

- > le bac doit être sorti la veille au soir de la collecte, à l'emplacement prévu. Le bac doit obligatoirement être fermé, son contenu ne doit pas être tassé et sa poignée doit être côté route (voir photos ci-contre). Dans le cas contraire, le bac n'est pas collecté.
- > en cas de surproduction, des sacs rouges « productions exceptionnelles d'ordures ménagères » sont disponibles à la vente à la COMPA (6 € les 3 sacs de 50 L). Hormis les sacs rouges et les sacs jaunes (emballages ménagers recyclables), aucun autre sac n'est ramassé.
- > après la collecte, le bac doit être rangé. Les sacs jaunes refusés (mal triés) doivent être récupérés par les propriétaires.
- > le rattrapage d'un jour de collecte férié s'effectue le lendemain de ce dernier (les calendriers de collecte sont disponibles sur www.pays-ancenis.com).



Bac fermé, poignée côté route.

Pour éviter que mon bac déborde...

- > je privilégie les produits aux emballages recyclables ou non emballés.
- > j'optimise le contenu de mon sac d'ordures ménagères : j'imbrue les déchets et je chasse l'air du sac avant de le déposer dans mon bac.
- > j'utilise un composteur pour mes déchets de cuisine, mes déchets verts, ... pour réduire d'environ 30 % le poids de mes ordures (renseignements sur l'aide à l'achat d'un composteur auprès de la COMPA).
- > je colle un stop-pub sur ma boîte aux lettres pour réduire de 30 kg/an le poids de mes déchets (disponible sur simple demande en mairies et à la COMPA).
- > je dépose mon verre et mon papier dans les points d'apport volontaire (photo ci-contre).
- > Enfin, si le volume de mon bac est inadapté, je contacte la COMPA.

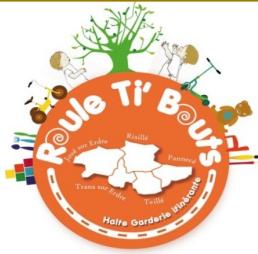


Quelques chiffres...

- > 91 % des foyers concernés par la collecte en porte à porte (bacs et sacs jaunes)
- > 90 conteneurs enterrés sur le territoire
- > 600 000 levées de bac / an
- > 1 080 000 sacs jaunes collectés / an
- > Production d'ordures ménagères :
 - .en 2008 : 230 kg/an/habitant
 - .en 2014 : 138 kg/an/habitant
- > 178 points d'apport volontaire papiers et 188 points d'apport volontaire verre sur le Pays d'Ancenis.

Plus d'informations sur WWW.pays-ancenis.com

Un doute ? Une question ?
Contactez le Service Gestion des déchets
au 02 40 96 31 89



HALTE-GARDERIE ASSOCIATIVE

Les « Grands » de Roule Ti'Bouts prenant le chemin de l'école, des places se libèrent pour les plus petits à la halte-garderie....

Et si votre Ti'bouts venait en profiter ?

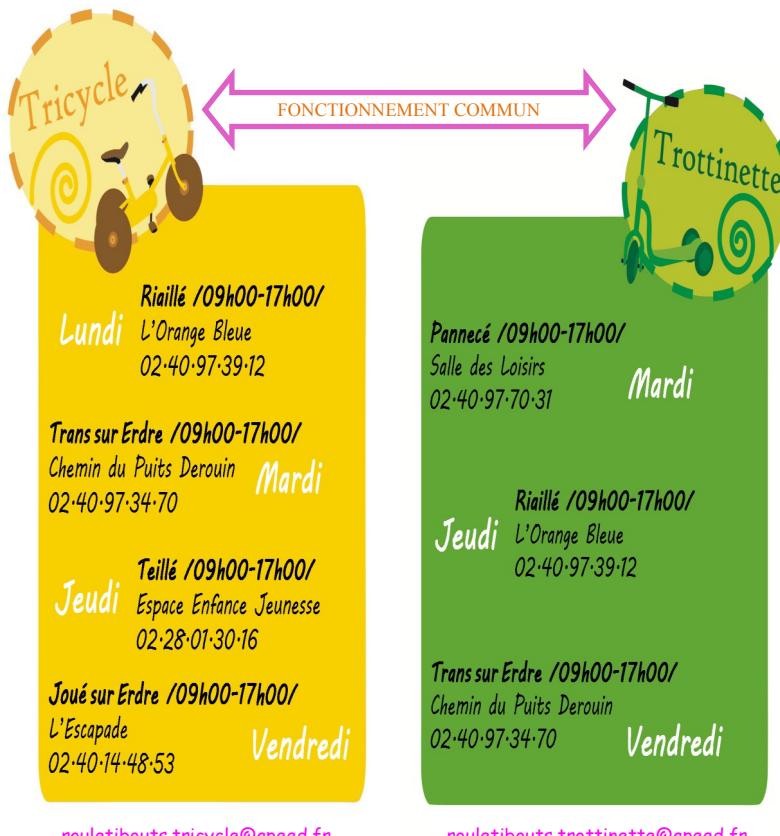
Une équipe qualifiée Petite Enfance accueille les enfants de 2 mois à 4 ans, pour quelques heures par semaine (tarif en fonction des revenus).

Roule ti'bouts est organisée en deux services, Tricycle et Trottinette, ayant le même fonctionnement.

Le but ?

Proposer un lieu d'éveil et de socialisation aux jeunes enfants et libérer du temps aux parents et assistantes maternelles.

C'est ouvert où et quand ?



Comment s'inscrire ?

Il suffit de contacter le service concerné par téléphone ou par mail pour fixer un rendez-vous. Voici la liste des papiers à fournir :

- **La fiche d'inscription et la fiche de connaissance** (téléchargeables sur notre site www.apeed.fr, rubrique « Roule ti'bouts », puis « Incrire son enfant »),
- **les photocopies des vaccins** (vaccin obligatoire: 1 injection de DTP),
- **Un certificat médical d'admission en collectivité**,
- **Une ordonnance de Paracétamol indiquant le poids de l'enfant**,
- 2 enveloppes timbrées à votre adresse par famille.

A bientôt !

L'équipe de Roule ti'bouts.

Actualités divers



TROCANTONS congés 2015
Toutes les activités de TROCANTONS (dépôts, boutiques, collectes) seront fermées du 3 au 16 août inclus
Le site du Cellier sera fermé jusqu'au 23 août.

Vie associative Teilléenne

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE



Le club pongiste organise son tournoi annuel de tennis de table ouvert à toute personne non licenciée le

SAMEDI 12 SEPTEMBRE à la salle d'activités.

- A 17h : tournoi jeunes de 7 à 16 ans, 1€ l'inscription.

- A partir de 19h : tournoi adultes de 14 à 99 ans, 3€ l'inscription.

Bar, restauration sur place sans oublier les traditionnels concours de fléchettes et palets !

Amicale des Retraités

Club : le 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois à 14h30.

Journée Pêches aux Moules : le mardi 1er septembre à Bonne Source, Pornichet. (70 € pour les adhérents)

Questions pour des champions : le mercredi 30 septembre à 14h00, salle du restaurant scolaire à Teillé

Nous avons fêté le 18 juin les anniversaires d'Anna DUPONT et de Pierre GAUTREAU.

La Perche Teilléenne

Les membres du conseil d'administration de l'association sont en nombre restreint. Pour la bonne continuité de l'association, il serait souhaitable que de nouveaux adhérents viennent nous rejoindre.



Une assemblée générale extraordinaire sera programmée début novembre

Vous pouvez, dès à présent, prendre contact avec :

Christophe Leroy 06.31.61.53.43

Daniel Foucher 02.40.97.26.17

André Ronzeray 02.40.97.27.82

NOUVEAU A TEILLE



GREVÈCHE
Pierre-Michel

49 La Gapaillère
44440 TEILLÉ

0-683-140-124

greveche.ps@gmail.com

**Changez
Vos
Ouvertures**

Tous types:

*Bois
Alu
PVC
Mixte (alu/PVC)*

Neuf ou Rénovation

Motorisation de volet roulant

Dépannage



Siret : 390 247 674 000 26



POUR INFO



Salon FLASH COIFFURE :

02.40.97.29.46

Congés d'été, le salon sera fermé
du mardi 21 juillet au mercredi 29 juillet inclus.
Sarah et Marie-Annie vous souhaitent un bel été ensoleillé.



SPORT

Site : <http://www.fcmtl.net>

Services de garde

Pharmacie :



Permanences à l'extérieur de la pharmacie

En congés du 24 au 29 août.



Gardes infirmières :

RÉTHORÉ Lise ou
ROBERT Monique
infirmières de Teillé au
06.21.94.52.33

BARTHELEMY Sylvie infirmière de Riaillé au
02.40.97.87.56



Médecins et ambulances :

Composez le 15 (d'un téléphone fixe) ou 112 (appel européen) et demandez le CAPS pour avoir le médecin.



Taxi :

BARTHELEMY Régis au
02.40.97.23.23

Pour motif médical 24h/24h
LENEIL Antoine au
06.74.75.73.73

Toutes distances 7j/7 et
24h/24



REMERCIEMENTS

Yves RICHARD enfants et conjoints et ses petits enfants.

A vous qui par votre présence, vos fleurs, vos pensées, vos attentions et par vos écrits réconfortants, avez voulu témoigner votre soutien, votre amitié ou votre affection lors du décès de **Marthe**. Nous vous disons du fond du cœur, merci.

PETITES ANNONCES

* Vends plusieurs exemplaires du livre « le Chanoine Doussin, curé de Teillé » par J-B Eriaud. Livre de 1936 qui retrace des moments de la vie locale de l'époque (église, hospice...) 3 € pièce. 02.40.77.09.57 ou in.marsault@wanadoo.fr

* A louer maison T2 le bourg, petit jardin - libre début Août - 02.99.90.33.56 ou 06.08.46.29.22

* A louer maison individuelle T3 jardin, garage, 40 chemin de la Bouillière - 540 € libre au 15 juillet 2015 - 02.40.97.86.06 ou 06.82.13.31.72

* A louer maison T3 le bourg, petit jardin et garage...libre de suite - 02.40.97.70.68

* A vendre, maison de campagne, village du Pin, 3 pièces...Portes ouvertes le mardi 4 août 2015 de 15h00 à 18h00 pour visites. Tél : 02.40.31.03.45

Prochaine Parution : 22/08/2015 Vos articles sont les bienvenus, (sous format WORD et non PDF) merci de les adresser à mairiedeteille@orange.fr avant le 15/08/2015.

Pour recevoir ce bulletin communal par courriel, il suffit d'écrire à : mairiedeteille@orange.fr

4 Direction de la publication : C. ROUIL & R. BEN KEBIL, responsables commission communication Mise en page et impression : Mairie de Teillé